

## Conseil Municipal du 21 mars 2025 Synthèses et Informations

Absents excusés : Renée Clémence et Fabien ROYER



### DELIBERATIONS



#### Programme de travaux ONF 2025 :

Le Conseil Municipal décide d'engager des travaux sylvicoles et de maintenance dans la forêt communale en 2025 pour un montant de 30 000 €HT.



#### Protection sociale complémentaire : mandatement au Centre de Gestion :

La commune bénéficie depuis 2020 d'une convention avec le Centre de Gestion (CDG) du Doubs pour la complémentaire santé de ses agents. Ce contrat, conclu pour 6 ans, prendra fin le 31 décembre 2025. Dans le cadre de son renouvellement à partir de 2026, le CDG prévoit une nouvelle mise en concurrence afin de proposer aux employeurs publics une solution clé en main avec des garanties optimisées et des conditions tarifaires sécurisées.

Pour être intégrée à cette consultation, la commune doit mandater le CDG pour la représenter. A l'issue de la procédure, la commune aura la possibilité d'adhérer ou non à la convention et de fixer librement le montant de sa participation.

Le Conseil municipal donne mandat au CDG 25 pour mener la procédure de mise en concurrence pour la conclusion d'une convention de participation pour la complémentaire santé



#### Vote des taxes directes locales :

Le Conseil municipal fixe les taux communaux : pas d'augmentation en 2025.

- taxe d'habitation : **15 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **25.08 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **7.7 %**

Le taux de la taxe d'habitation ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.



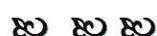
#### Exonérations fiscales :

Le Conseil Municipal refuse d'instaurer les exonérations fiscales possibles dans les zones classées France Ruralités Revitalisation :

- Cotisation foncière des entreprises
- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires



### DIVERS



#### • Contrat de l'employé communal :

Le Conseil Municipal décide de revoir le contrat et de passer de 14h à 25h/hebdomadaire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2025.

### • **Devis tracteur :**

Le Conseil Municipal étudie les différents devis reçus pour l'achat d'un tracteur équipé d'un chargeur et d'une tondeuse pour l'employé communal.

### • **Travaux voirie :**

Après présentation du devis prévisionnel du maître d'œuvre pour les travaux de réfection de la route du Chauffour, le conseil décide d'attendre l'offre définitive des entreprises pour décider des travaux qui seront effectivement réalisés.

### • **Vente de bois :**

Mr HOULMANN Damien a exploité des bois secs déracinés sur sa parcelle louée à la commune, située vers le relais télévision. Le Conseil Municipal décide de lui facturer ces bois en fonction du cubage.

✉️✉️✉️ **INFOS** ✉️✉️✉️

### • **Bail de location :**

Suite à la résiliation du bail, les personnes intéressées pour louer les terrains situés Derrière l'Eglise (1ha 50a) et aux Coirons (20a) sont invités à s'inscrire en mairie

• **Fibre :** Le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons tous est sur le point de disparaître : celui-ci est remplacé par le nouveau réseau public de fibre optique qui dessert la commune.

Afin d'anticiper l'arrêt de votre ancienne ligne téléphonique et pour maintenir votre connexion internet et téléphonique, faites raccorder votre logement à la fibre et n'attendez pas la dernière minute.

Pour vous accompagner dans votre démarche, **une permanence est organisée le vendredi 11 avril 2025 de 10 à 12h à la mairie.**